

GEOMATICIEN DU SERVICE SIG - CEP H/F)

SYNTHESE DE L'OFFRE

Employeur :	PROVENCE ALPES AGGLOMERATION
Grade :	Cadre d'emplois des techniciens
Référence :	004200600053923
Date de dépôt de l'offre :	25/06/2020
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01/09/2020
Date limite de candidature :	20/08/2020
Service d'affectation :	Pôle Opérationnel – Service SIG - CEP

LIEU DE TRAVAIL

Département du lieu de travail : Alpes-de-Hte-Provence
Lieu de travail : 04160 CHATEAU ARNOUX

DETAILS DE L'OFFRE

Emploi fonctionnel :	Non
Grade(s) :	Cadre d'emplois des Techniciens
Famille de métier :	Autre
Métier(s) :	Autre
Descriptif de l'emploi :	

Sous l'autorité du responsable du service SIG-CEP, l'agent travaillera en coordination avec les référents des services de PAA et des collectivités. Le travail portera prioritairement sur l'intégration des plans des réseaux d'eau potable, d'assainissement collectif, poteaux d'incendie, d'éclairage public, d'eaux pluviales.

Un travail partenarial en concertation avec les deux géomaticiens déjà en place, les services techniques de l'agglomération et des communes sera réalisé.

L'agent doit présenter un bon niveau technique en géomatique, et maîtriser les méthodologies de la gestion de projet et d'analyse des implications territoriales associées via la manipulation et le traitement des données géoréférencées.

Il travaillera sous la responsabilité d'un fonctionnaire territorial qui assurera le suivi administratif, technique et financier du service et la coordination des agents

Le partenariat avec les agents de terrain pour la collecte des données géographiques

Ce travail s'effectuera en relation permanente avec les agents chargés de la gestion des réseaux au niveau territorial

Dans ce cadre, la personne aura pour tâche :

- Management de projet :
- Analyse, partage et valorisation de l'information géographique
- Travail en réseau auprès des partenaires internes et externes
- Accompagnement et formation des utilisateurs

Géomatique :

- Mise en œuvre technique, administration et développement de l'information géographique
- Intégration et diffusion des données géographiques
- Mise en cohérence et structuration de l'information géographique avec les bases données
- Mise à jour et gestion des données et métadonnées
- Numérisation de documents et création de couches thématiques
- Réalisation de cartes et extractions de données
- Levé de terrain en partenariat avec l'agent de terrain pour la collecte des données géographique

Profil demandé :

Licence professionnelle ou master en géomatique, une expérience avec le milieu des collectivités territoriales serait un plus
La personne doit

Maitriser des règles de conception, de structuration et de gestion des bases de données géographiques,
Connaissances en gestion de BdD et langage SQL (Contraintes Trigger..),

Avoir une bonne connaissance du logiciel Quantum Gis,

Etre en capacité à numériser des documents et des données,

Connaitre les règles de représentations cartographiques et savoir les exploiter,

Maitriser des outils bureautiques classiques,

Etre apte à animer un projet
Avoir le permis B
Un + connaitre les outils de développement web-sig tels que HTML, PHP JavaScript Leaflet..
Expérience en collectivité territoriale souhaitée.

Conditions :

Poste basé à Château-Arnoux-Saint-Auban avec déplacement possible sur le territoire de l'agglomération voire plus, Horaire hebdomadaire 37h 30, date d'embauche prévisionnelle au 01/09/2020
Rémunération statutaire
Action sociale après 6 mois de présence effective, valeur faciale 7.80 € (participation employeur 60%) .

CV et lettre de motivation à envoyer avant le 20 Aout 2020 à Mme la Présidente de Provence Alpes Agglomération, service des Ressources Humaines 4 Rue Klein Digne les Bains 04000 - courriel veronique.chaix@provencealpesagglo.fr .

Contact et informations complémentaires :

Véronique Chaix - Ressources humaines
Courriel : veronique.chaix@provencealpesagglo.fr

Courriel :

Téléphone : 04 92 32 05 05

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.